

POUR UNE VITICULTURE DURABLE



Les engagements de la filière des vins de Bordeaux

Depuis plus de 30 ans, le Vignoble bordelaise s'attache à promouvoir les démarches collectives. Cet engagement, mis en place et soutenu par le CIVB, vise à mesurer et améliorer l'impact environnemental de la filière, de la vigne au consommateur.



Stratégie et plan d'actions développement durable des vins de Bordeaux

75 % DU VIGNOBLE CERTIFIÉ (35% en 2014, 45% en 2015, 55% en 2016)

OBJECTIF 100%



Haute Valeur Environnementale, la certification de niveau 3



Sur le terrain

Démarche basée sur un ensemble d'indicateurs de performances et qui démontrent l'excellence environnementale dans 4 domaines :

- La protection de la biodiversité (utilisation de haies, enherbement, etc.)
- Stratégie phytosanitaire
- Management de la fertilisation
- La gestion de la ressource en eau.



Le Label



Nombre de viticulteurs certifiés HVE au 1^{er} juillet 2020

11 615 Viticulteurs certifiés en France

A Bordeaux :

HVE: 2283 viticulteurs dont 324 via le SME du vin de Bordeaux

HVE est la seule certification de niveau 3 en France actuellement.

Elle est réglementée par un cahier des charges contrôlé par des organismes certificateurs agréés par l'État français.



Plus de la moitié de vos parcelles de vignes présentent des « tournières » ou « fourrières » enherbées d'au moins 5 mètres de large :

Oui ou Non

Votre parcellaire a été optimisé en détruisant systématiquement les haies, les talus et les murets, en comblant les fossés ou encore en abattant les arbres en bordure de champs :

Non ou Oui

Vous avez des parcelles en jachères ou en repos avant plantation, ou vous avez des parcelles en lisière de bois ?

Oui ou Non

Vous disposez de cépages ou de parcelles plus sensibles à certaines maladies et vous simplifiez les opérations en systématisant le même traitement à l'ensemble des parcelles ?

Non ou Oui

Vous faites des réductions de dose à l'ha sur les premiers traitements de début de campagne ?

Oui ou Non

Pour chaque campagne, vous programmez systématiquement par défaut un anti-Botrytis, un anti oïdium et un insecticide ?

Oui Certifiés ou non

vous disposez d'une partie de votre parcellaire où vous n'utilisez que des intrants homologués en Agriculture Biologique ?

Oui ou Non

La majorité de votre parcellaire est désherbée en « Plein Champ » ?

Non ou Oui

Vous utilisez des techniques alternatives au désherbage chimique pour plus de la moitié de vos parcelles ?

Oui ou Non

Vous réalisez un épamprage chimique sur plus de la moitié de votre parcellaire ?

Non ou Oui



Comment accompagner les viticulteurs dans leurs engagement pour plus de durabilité ?

Système de Management Environnemental (SME)

Objectifs:

- Proposer une approche cohérente et adaptée aux besoins collectifs
- Fournir les outils qui permettent de progresser
- Adopter une démarche centrée sur l'humain
- Favoriser et faciliter le partage des meilleures pratiques pour avancer collectivement

Une initiative testée et approuvée !

- 2010: 28 entreprises pilotes
 - 2019: 950 entreprises engagées, parmi lesquelles 306 sont certifiées ISO 14001 et ou HVE
 - 2020 : 1000 entreprises engagées, parmi lesquelles 358 sont certifiées ISO 14001 et/ou HVE
- soit plus de 33 000 hectares (30% du vignoble)



Promouvoir le mieux vivre ensemble



Bon sens et dialogue permanent avec toutes les parties prenantes



Promouvoir le mieux vivre ensemble

DES MESURES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS

- Définir et respecter les délais de rentrée
- Utilisation systématique des EPI
- Mesures préventives (analyse de risques, document unique, etc) formation, sensibilisation

PROTECTION DES ZONES SENSIBLES

- Connaissance et respect des distances et périodes de traitement
- Identification des parcelles et de leur environnement
- Système de traçabilité

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUPRES DES VOISINS ET PASSANTS

- Organisation de journées portes ouvertes
- Formation des salariés aux bonnes pratiques

COLLABORATION POUR APPORTER DES SOLUTIONS QUI REPENDENT AUX ATTENTES DU PLUS GRAND NOMBRE

- Signature de chartes de bon voisinage
- Engagement pour un équilibre entre les zones urbaines et les zones agricoles
- Construction de plans stratégiques pour la filière via des réflexions collectives

CHANGEMENT DES PRATIQUES

- Equipement
- Adaptation des pratiques et installation d'équipements (haies, nids, enherbement, etc.)
- Organisation (suppression de certains produits, etc.)
- Méthodes alternatives

